
Offre d'emploi

Clermont-Ferrand le **10/03/2021**

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Clermont-Ferrand (CAMSP)
recrute :

un(e) Pédiatre ou Neuropédiatre (H / F)

ou

un(e) Médecin Généraliste (H/F) formé au neuro-développement
Médecin Directeur Technique

en **Contrat de travail à Durée Indéterminée à temps partiel**

(Temps de travail sur une base de 0.50 à 0.70 ETP à définir selon expérience)

Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951
relative aux établissements hospitaliers et d'aide à la personne non lucratifs.

Présentation de l'établissement :

Le CAMSP de Clermont-Ferrand est un établissement médico-social qui accueille des enfants de 0 à 6 ans et leurs familles. Ces enfants sont susceptibles de présenter des difficultés au cours de leur développement ou sont porteurs de handicaps. Le service propose un suivi médical, thérapeutique, éducatif, rééducatif adapté aux besoins de chaque enfant. Il dispose d'un agrément de 30 places et accueille environ 400 enfants en file active chaque année dont une centaine dans le cadre d'un suivi régulier.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 9.3 ETP et représente différents métiers : médecins, psychologues, orthophonistes, kinésithérapeute, psychomotriciennes, éducatrice, assistante sociale, secrétaires, directeur.

Présentation de l'organisme gestionnaire :

Le CAMSP de Clermont-Ferrand est un établissement associatif géré par l'Association G.E.P.D.H.E (Groupe d'Etude, de Prévention et de Dépistage des Handicaps de l'Enfant), organisme gestionnaire historique du CAMSP après avoir été le promoteur du projet qui a donné lieu à l'ouverture du service en 1990.

Mission principale :

Le Médecin Directeur Technique est responsable du bon fonctionnement du service sous l'autorité du Directeur du CAMSP. Ses missions sont mixtes et relèvent à la fois de l'expertise clinique et de la coordination de l'équipe.

1. Fonctions Médicales comme Médecin de l'équipe :

Sous l'autorité du Directeur, le médecin assure les consultations de suivi médical et de coordination des soins des enfants accueillis dans le service.

Lorsque nécessaire, il engage la réalisation d'un bilan pluridisciplinaire au sein du service ou réoriente l'enfant et sa famille vers les professionnels compétents. Il rédige une observation détaillée et dresse les premières orientations diagnostiques et thérapeutiques. Il coordonne les soins prescrit et assure les réévaluations nécessaires. Il prépare la sortie du CAMSP.

2. Fonctions de Directeur Médical :

Tous les soins et les rééducations sont dispensés sous l'autorité et la responsabilité du Médecin Directeur Technique chargé de la mise en œuvre technique des missions du CAMSP. Il est le garant du projet médical du service, de son exécution et de son évaluation régulière.

Sous l'autorité du Directeur du CAMSP, il assure la coordination du travail des professionnels de l'équipe et co-anime les réunions d'équipe.

Le Médecin Directeur Technique représente le CAMSP à l'extérieur dans le domaine technique et assure les relations avec les autorités de tutelle et les partenaires du service en lien avec le Directeur. Il anime un réseau local avec toutes les structures médico-sociales du Puy de Dôme dans une logique de fluidité du parcours des enfants accompagnés dans le service.

Profil souhaité :

- Un/Une pédiatre / neuropédiatre ou un médecin ayant une expérience significative dans l'action précoce,
- Formation aux Troubles du Neuro-développement de l'enfant souhaitée,
- Connaissance du public accueilli en CAMSP,
- Aptitude au travail en équipe,

Poste à pourvoir fin Août 2021

Adresser les candidatures à : direction@camsp63.fr

CAMSP de Clermont-Ferrand
Monsieur le Directeur
112. Avenue de la République
63 100 CLERMONT-FERRAND